



PROGRAMME D'HARMONISATION ET DE MODERNISATION SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA.

ENQUÊTE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM)

**DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE DE LA DEUXIEME EDITION** 





## Abidjan (Côte d'Ivoire) du 11 au 22 septembre 2023

# Table des matières

1.	Intr	oduction	3
	Conte	xte	3
	Parter	naires	3
	Financ	ement	3
	Assista	ance technique	4
	Organ	isation du document	4
2.	Cara	actéristiques de l'enquête	5
	2.1.	Volet ménage et communautaire	5
	2.2.	Volet Prix	5
	2.3.	Volet unités non-standards (NSU)	5
3.	Inst	ruments de collecte	7
	3.1.	Questionnaire ménage	7
	3.2.	Questionnaire communautaire	13
	3.3.	Le questionnaire prix à la consommation	14
	3.4.	Le questionnaire sur les unités non standards	14
4.	Éch	antillonnage	16
	4.1.	Volet ménage et communautaire	16
	4.2.	Volet prix	18
	4.3.	Volet NSU	18
5.	Coll	ecte des données	19
	5.1.	Organisation du travail sur le terrain	19
	5.2.	Méthode de collecte	21
6.	Rés	ultats de la collecte	22
7.	Base	es de données	24
	7.1.	Bases de données ménage	24
	7.2.	Bases de données communautaires	25
	7.3.	Bases de données auxiliaires	25
	7.4.	Bases de données d'analyse	26
ΑN	INFXF:	5	28

## 1. Introduction

#### Contexte

L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) est une initiative conjointe de la Commission de l'UEMOA et de la Banque mondiale. Elle est réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages au sein des Etats membres de l'UEMOA (PHMECV).

L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Les objectifs spécifiques sont entre autres de produire des indicateurs sur la pauvreté, et de conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques.

Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. En dehors des pays bénéficiaires du PHMECV, le Cameroun, le Tchad, la Guinée et le Congo ont aussi réalisé une enquête similaire avec les mêmes méthodologies et ont participé aux différents travaux techniques. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/2019 et la deuxième, qui fait l'objet de ce document en 2021/2022.

L'enquête comporte quatre volets: un volet ménage, un volet communautaire, un volet prix et un volet portant sur les unités non-standards (NSU).

#### **Partenaires**

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale. La BCEAO, la BOAD et AFRISTAT ont aussi accompagné le processus.

Les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement et analyse des données).

#### **Financement**

Le projet a été financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,5 millions à la Commission de l'UEMOA. Pour la Guinée-Bissau, le financement est à hauteur de \$4.100.000 millions, que composé les deux éditions par suivant: EHCVM1: \$1.898.049 et EHCVM2: \$2.201.951.

## Assistance technique

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions, à la distance et d'ateliers régionaux.

Elles ont apportés l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation, afin que les indicateurs produits soient comparables. Elles ont également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension panel lors de la deuxième édition).

### Organisation du document

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de cette enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM2). Il est composé de sept parties. Après l'introduction, la partie suivante présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la partie 3 et les questions d'échantillonnage traitées à la partie 4. Ensuite, le document décrit l'organisation des travaux de terrain à la partie 5, présente les principaux résultats de la collecte en partie 6 et décrit les bases de données à la partie 7.

La partie d` annexe, présente la liste des questionnaires utilisés pendant toute le période du enquête (vague 1 et 2).

## 2. Caractéristiques de l'enquête

### 2.1. Volet ménage et communautaire

Les volets ménage et communautaire de l'enquête sont organisés en deux vagues. Chaque vague porte sur la moitié de l'échantillon des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages. L'organisation des travaux en deux vagues, permet de prendre en compte, les variations saisonnières de consommation des ménages dans l'année. Chaque vague de l'enquête a été précédée d'une phase de dénombrement qui a permis d'identifier et actualisés les informations sur les ménages de la première édition (ménages panel) et les ménages qui ne sont pas concernés à la première édition (ménages non panel), dans toutes les grappes des deux vagues de cette enquête. La collecte des données de la première vague a eu lieu de Novembre 2021 à Janvier 2022. Quant à la seconde vague, la phase de collecte a eu lieu d'Avril à Juliet 2022.

#### 2.2. Volet Prix

Le volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte, y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. Les données prix ont été collectées du 03 janvier à 30 novembre 2022, après la formation de agents enquêteurs sur la méthodologie, le questionnaire Papier et CAPI réalisé de 24 à 27 Aoûte 2021. Ensuite il y a un test sur le questionnaire CAPI en décembre 2021.

## 2.3. Volet unités non-standards (NSU)

#### 2.3.1. Volet sur les unités non-standards (NSU) consommation

Le volet relatif aux unités non-standards (NSU), permet de produire les facteurs, afin de convertir les unités non-standards de consommation utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre). Les informations sur les NSU ont été collectées lors de l'épisode de 2018/2019 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En principe il n'était donc pas nécessaire de réaliser de nouveau une collecte pour ce volet. [Néanmoins il y a eu une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes. Cette collecte a eu lieu en 26 Juliet au 7 Août 2021.

La collecte a été procédé, après le descendre du terrain pour l'identification des marchés potentielles et la sensibilisation des autorités public, responsables des marchés, commerçants et vendeurs, dans toutes les 8 régions du pays et Bissau, en suite la formation des agents enquêteurs.

#### 2.3.2. Volet sur les unités non-standards (NSU) production.

Le volet sur l'es unités non-standards (UNS) production, ce basé sur les ménages agricoles de de la première édition 2018. Ces les ménages, ceux qui ont récolté des produits agricoles sont alignés Pour faciliter les tâche des agents enquêteurs au terrain, une liste avec le numéro de téléphone

du CAF, a été donner aux équipes de collecte qui ont appelé ces ménages et aller collecter les données. Mais ce n'est pas absolument tous les ménages qu'ils ont enquêté, en considèrent l'échantillon que a été tiré et la disponibilité de ménages par chaque strate.

Les éléments les plus importants sont le nom prénom du CAF/CM, son conjoint, leurs numéros, et la strate où ils habitent (tombaly\_urbain, tombaly\_rural ...).

On utilise cette liste, juste pour appeler les ménages et les rejoindre. C'est eux le point d'entrée dans la strate pour ce NSU production.

La collecte des données a été réalisé en février 2022, avant de la vague 2 de la deuxième édition dans les 17 strates de collecte du NSU et par toute les 8 régions, plus Bissau. Ce volet i-t-il 75 sections, 72 variables, 2035 questions, 1517 questions with enabling conditions et 432 questions with validation conditions.

### 3. Instruments de collecte

L'enquête se compose de quatre questionnaires: un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix, et un questionnaire sur les unités non-standards.

### 3.1. Questionnaire ménage

Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. Les sections permettant de renseigner les informations au niveau du ménage sont les suivantes: la section d'identification du ménage et renseignement de contrôle, , les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, l'éducation, la santé générale , l'emploi, Revenus hors emploi au cours des 12 derniers mois, Epargne et crédit, la consommation alimentaire, la sécurité alimentaire, les dépenses rétrospectives alimentaires non alimentaires du ménage, l'existence d'entreprises agricoles, les caractéristiques du logement, les actifs des ménages, les transferts reçus par le ménage, Covid-19 et impact sur les ménages, les chocs et stratégies de survie, les filets de sécurité, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les équipements agricoles, la pauvreté subjective, la gouvernance, la paix et la sécurité.

Les sections permettant de recueillir des informations au niveau individuel sont: caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, éducation, santé, emploi, revenus individuels non liés à l'emploi, l'épargne, les caractéristiques des entreprises non agricoles. Le contenu du questionnaire ménage est détaillé dans la suite ci-dessous:

- Couverture: La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géo-spatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté et les coordonnées GPS du ménage.
- Section 0: Identification du ménage et renseignements de contrôle : Cette section fournit une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien.
- Section 1: Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.

- Section 2: Éducation (individus âgés de 3 ans et plus). La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.
- Section 3: Santé générale. Cette section est renseignée pour tous les membres du ménage. Elle fournit des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eus au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête. Cette section traite aussi du handicap des personnes âgées de 5 ans et plus.
- Section 4: Emploi: La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménages de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections: participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
  - Partie A: Situation en rapport avec l'activité (individus de 5 ans ou plus). Cette sous-section qui recueille des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La soussection concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
  - Partie B: Emploi principal au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans ou plus). Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et recueille des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
  - Partie C: Emploi secondaire au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans ou plus). Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant le

passage de l'agent enquêteur, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente.

- Section 5: Revenus hors emploi au cours des 12 derniers mois (individus de 15 ans et plus). Cette partie recueille des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts monétaires privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- Section 6: Epargne et crédit (individus de 15 ans et plus). Cette section recueille des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.
- Section 7: Consommation alimentaire. La section recueille les données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets
  : les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation) et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales:
  - Partie A: Repas pris à l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours. Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur.
  - Partie B: Consommation alimentaire des 7 derniers jours et achat des 30 derniers jours. Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur. Pour chaque item, la section renseigne sur les quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la dernière quantité achetée et la valeur de cet achat.
- Section 8 : Sécurité alimentaire. Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses

membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.

- Section 9 : Dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage. Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses de recharge de crédit de téléphonie (section 1), d'éducation (section 2), de santé (section 3) et de logement (section 11).
  - Partie A: Dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois. Cette partie permet fournit des données sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations telles que les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc. organisés par le ménage. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
  - Partie B: Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours. Cette partie permet fournit des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
  - Partie C: Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours. Cette partie permet fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
  - Partie D : Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois. Cette partie permet fournit des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
  - Partie E: Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.

- Partie F: Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois. La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Section 10 : Entreprises non agricoles. La section concerne les entreprises nonagricoles possédées par le ménage.
  - Partie A: Existence d'entreprises non agricoles. Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
  - Partie B: Caractéristiques des entreprises non agricoles. Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur le propriétaire de l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariée.
- Section 11 : Caractéristiques du logement. Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages notamment le type de matériau utilisé pour le toit, le sol et les murs, ainsi que les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
- Section 12 : Actifs du ménage. Cette section permettre fournit des données sur les biens durables du ménage, notamment les biens électro-ménagers, les meubles, les moyens de déplacement, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédé par le ménage. Pour le bien acquis en dernier l'on enregistre l'âge, la valeur d'acquisition et la valeur au coût de remplacement.
- Section 13 : Transferts reçus par le ménage. Cette section contient des données sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. Elle fournit des informations détaillées sur les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction et le montant reçu.

NB : contrairement à la première édition, la sous-section sur les transferts émis (13B) n'a pas été retenue.

- Section 14 : Chocs et stratégies de survie. Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.
  - Partie A: Covid-19 et impact sur les ménages. La sous-section est relative aux chocs directement liés à la pandémie de la covid-19 apparue en 2020. Elle s'intéresse aux chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) survenus dans le ménage. Par ailleurs, elle appréhende la résilience des ménages vis-à-vis de ces chocs.

- Partie B: Autres chocs et stratégies de survie. Ces chocs sont liés à l'emploi, aux revenus, la santé, aux catastrophes naturelles, etc. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire leurs effets. Section 15: Filets de sécurité. La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont entre autres, la nature et la fréquence de l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires au sein du ménage et les difficultés rencontrées pour recevoir les différentes aides.
- Section 16 : Agriculture. La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage. Elle comprend 4 sous-sections.
  - Partie A : Champs et parcelles. Cette sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la main-d'œuvre, l'utilisation des intrants, etc.
  - Partie B : Coût des intrants. Cette sous-section permet d'avoir des informations sur le coût des intrants utilisés par le ménage, la quantité utilisée et la source d'approvisionnement.
  - Partie C : Cultures. Cette sous-section permet de lister les cultures pratiquées sur les parcelles exploitées par le ménage. Pour chacune de ces cultures des informations sur les récoltes sont recueillies.
  - Partie D: Utilisation de la production. Pour chaque spéculation, cette sous-section traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock).
- Section 17: Elevage. La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour chaque type d'animal donné, la section capte des informations sur le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et le montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sous-produits).
- Section 18 : Pêche. Cette section permet d'identifier les ménages qui pratiquent la pêche. Elle renseigne notamment sur les quantités et les types de poissons pêchés, les charges d'exploitations, les revenus générés, etc.
- Section 19 : Equipements agricoles. Cette section permet d'identifier les équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Pour chaque équipement, elle capte les informations sur l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc.
- Section 20 : Pauvreté subjective, Gouvernance, Paix et Sécurité. Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie.

- Partie A : Pauvreté subjective. Cette sous-section permet d'appréhender l'appréciation des ménages sur leurs niveaux de vie.
- Partie B : Gouvernance. La sous-section est relative aux questions de gouvernance, notamment les libertés individuelles, la participation aux grandes décisions, la corruption, etc.
- Partie C: Paix et Sécurité. Cette dernière partie traite de la sécurité, il s'agit d'évaluer si les populations se sentent en sécurité et si les individus ont été victimes d'agression.

NB : Les parties B et C de la section 20 n'étaient pas incluses dans le questionnaire de la première édition.

#### 3.2. Questionnaire communautaire

Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires.

- Couverture : La couverture contient les informations de localisation géo-spatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef de la communauté enquêtée.
- Section 0 : Liste des personnes répondantes. La section contient la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur la communauté. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'instruction.
- Section 1 : Caractéristiques générales du quartier/village. Cette section recueille des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau de la communauté. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
- Section 2 : Existence et accessibilité aux services sociaux. Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans le village/quartier. Pour chaque infrastructure, le questionnaire permet de renseigner les informations sur l'accessibilité en termes de moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, de temps nécessaire entre le village/quartier et l'infrastructure, et des problèmes rencontrés en utilisant le service.
- Section 3 : Agriculture. Cette section permet de renseigner sur l'activité agricole du village/quartier. Elle collecte les informations sur les cultures pratiquées,

- l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
- Section 4 : Participation communautaire. La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

### 3.3. Le questionnaire prix à la consommation

Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillon. Dans chaque région, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, boutiques, etc.

Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, utilisant la nomenclature des modules consommation du questionnaire ménage.

### Cas des produits homogènes vendus sur les marchés:

- Section 0: Informations sur le marché visité.
- Section 1: Informations sur les poids et les prix des produits.

#### Cas des produits vendus hors marchés traditionnels:

- Section 0 : Informations sur le point de vente visité.
- Section 1 : Informations sur le prix des produits.

## 3.4. Le questionnaire sur les unités non standards

La collecte sur les NSU consiste à l'identification du marché et au repérage des couples (produits ; unités) pour les différents produits alimentaires. En effet, les agents renseignent le poids et le prix, puis prennent des photos suivant les combinaisons (très petit, petit, moyen, grand, très grand, huitième, quart, demi, entier et unité de taille unique). En plus des informations géographiques du marché, le questionnaire est divisé en 12 sections correspondant à un regroupement des différents produits alimentaires :

Le questionnaire a été structuré pour suivant:

**Section 0: Renseignements de contrôle.** Cette section fournit les informations sur la localisation géographique et les jours d'animation du marché. (Nom du marché, coordonnées GPS...)

Section 1: Relevé des poids et prix. Pour chaque combinaison produit-unité-taille de l'unité non standard, on procède au pesé du produit de consommation et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme. Section 2 : Relevé des poids et des prix des unités non-standard de la production. Pour chaque combinaison produit-unité, on procède au pesé du produit agricole et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme. Liste exhaustive des unités.

# 4. Échantillonnage

## 4.1. Volet ménage et communautaire

### Base de sondage

La base de sondage de l'enquête de 2018/2019 est le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2009. En 2021/2022, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes de 2018/2019.

### Plan d'échantillonnage

L'enquête est une enquête de panel par grappe et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/2019. Il est donc indiqué de décrire ce plan de 2018/2019.

**Tableau 1a:** Répartition de l'échantillon des grappes, 2021/2022.

	V	ague 1		Vague 2 To			Total		
Region	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total général
Tombali	2	19	21	2	19	21	4	38	42
Quinara	5	17	22	4	16	20	9	33	42
Oio	4	20	24	5	19	24	9	39	48
Biombo	2	19	21	3	18	21	5	37	42
Bolama/Bijagós	6	15	21	6	15	21	12	30	42
Bafatá	6	19	25	6	19	25	12	38	50
Gabú	8	16	24	7	17	24	15	33	48
Cacheu	5	16	21	6	17	23	11	33	44
SAB	46	0	46	46	0	46	92	0	92
Total général	84	141	225	85	140	225	169	281	450

L'échantillon de l'enquête de 2018/2019 été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu de résidence. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

En 2021/2022, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/2019 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/2019, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

L'échantillon de 2018/2019 a été conçue pour produire une précision sur la variable d'intérêt qui est la consommation annuelle par personne. Pour une taille d'échantillon de 5.400 ménages, l'erreur relative (précision) était de 1.3% au niveau national et elle variait de 5.3% à 2.6% pour les régions.

**Tableau 1b**. Répartition de l'échantillon initial des ménages, 2021-2022.

	,	Vague 1		,	Vague 2			Total		
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total general	Precisio n
Tombali	24	228	252	24	228	252	48	456	504	2,6%
Quinara	60	204	264	48	192	240	108	396	504	2,6%
Oio	48	240	288	60	228	288	108	468	576	2,7%
Biombo	24	228	252	36	216	252	60	444	504	3,2%
Bolama/Bijagós	72	180	252	72	180	252	144	360	504	3,5%
Bafatá	72	228	300	72	228	300	144	456	600	2,4%
Gabú	96	192	288	84	204	288	180	396	576	3,8%
Cacheu	60	192	252	72	204	276	132	396	528	5,3%
SAB	552	0	552	552	0	552	1104	0	1104	2,2%
Total general	1008	1692	2700	1020	1680	2700	2028	3372	5400	1.3%

L'échantillon de l'enquête de 2018/2019 été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu de résidence. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

En 2021/2022, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/2019 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/2019, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

### 4.2. Volet prix

En 2021/2021, La sélection des marchés a été faite par choix raisonné. Dans chaque région, il est retenu au moyen un marché en zone urbaine et un en zone rural comme points d'observations des prix des produits homogènes et la collecte des produits hétérogène a été faite dans même zone. Au total le nombre de 23 marchés retenus, avec 23 agents enquêteurs du prix, répartir par 2 agents pour chaque des 8 régions et 7 agents à Bissau pour le 7 marché de Bissau.

Les marchés sont visités 2 fois, par mois, en raison de deux relevés par produits. En zone rurale, le plus grand marché hebdomadaire est à considérer, en raison de 2 relevés par produits et par visite. Le marché urbain et rural est visité une fois tous les 15 jours.

#### 4.3. Volet NSU

L'échantillonnage respecte la même stratification que lors l'édition précédente. La sélection des marchés s'est fait par choix raisonné. Les localités à visiter sont identifiées pour assurer une couverture nationale adéquate par milieu et par région. Chaque milieu de chaque région constituera une strate. Ainsi, au total 35 marchés ont été sélectionnés pour cette collecte complémentaire. Le total de 22 agents du terrain, sont mobilisé, de quelle, 18 agents enquêteurs et 4 contrôleurs.

**Tableau 2**: Répartition de l'échantillon des marchés, 2021.

		ľ	Milieu		
Région	Urbain			Total	
	Marché			<b>Marché</b>	
	Municipal de Catio	1	Camiconde	1	
Tombali	Québo	1	Guilétche	1	4
	Buba	1			
Quinara	Empada	1	Batambali	1	4
	Tite	1			
	Farim	1			
Oio	Bissorã	1	Nhacra	1	4
	Mansoa	1			
Biombo	Quinhamel	1	Ondam	1	4
	Safim	1	Bôr	1	4
	Bolama	1			
Bolama/ Bijagós	Cajueiro	1		0	3
	Bubaque	1			

Bafatá	Bafatá	1	Croisement/ Contuboel	1	4
	Bambadinca	1	Ganadu	1	
	Mulai	1			
Gabú	Municipal de Gabú	1	Sintchã	1	4
	Central Pitche	1	Botché		
	Municipal de Canchungo	1			
Cacheu	São Domingo	1	Cacheu	1	4
	Bula	1			
	Central de praça	1			
CAD	Bandim	1		0	4
SAB	Caracol	1			4
	Bairro Militar	1			
TOTAL		25		10	35

## 5. Collecte des données

## 5.1. Organisation du travail sur le terrain

### Volet ménage et communautaire

La collecte des données auprès des ménages en 2021/2022 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/2019. La collecte des données de la première vague s'est déroulée de Novembre 2021 à Janvier 2022. Et a mobilisé 120 agents de terrain, dont 90 agents enquêteurs, et 30 contrôleurs/chefs d'équipe. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu d` Avril à Juliet, 2022. Il y a mobilisé 76 agents de terrain, dont 57 agents enquêteurs et 19 contrôleurs/chefs d'équipe, sélectionné, après de la formation 130 participants en 25 jours. Les travaux ont été organisés de manière à commencer presqu'en même temps dans toutes les strates et s'achever presqu'en même temps.

L` échantillon du enquête est de 5.400 ménages. Pourtant le la moitié de l'échantillon (2.700 ménages a été utilisé par vague).

#### Volet dénombrement

En 2021/2022, le dénombrement a été réalisé par l'équipe des cartographes du INE, au niveau de toute le territoire national dans 8 régions, plus Bissau (SAB) et dans les 36 Secteurs administratives du pays entre octobre et Novembre de 2021, pour l'identification et l'actualisation des

informations des ménages et individus panel, ensuite des ménages et individus non panel. L' échantillon du enquête ménage c'est de 450 grappes.

Chaque vague compris la moitié de l'échantillon du enquête (225 grappes) par vague au total de 450 grappe. Il y a mobilisé 56 agents de terrain, dont 47 agents enquêteurs et 9 superviseurs/chefs d'équipe, sélectionné à travers de résultats de la formation organisé par INE pour vague 1, après de la formation des 61 participants en 3 jours, respectivement. Pour la vague 2 un deuxième dénombrement a été réalisé mars 2022. Il y a mobilisé 59 cartographes, 50 agents cartographes et 9 superviseurs/chefs d'équipe, sélectionné après de la formation des 61 participants en 4 jours.

#### Volet prix

La collecte de données sur les prix a été faite principalement pour le personnel de l'INS, composé des agents enquêteurs du service prix à Bissau que sont réalisées les activités de l'IHPC uniquement dans les régions couvertes par l'IHPC, mais également de personnes extérieures recrutées à partir d'un autre enquête prix par critères définis. Au total, 23 agents ont été déployés pour la collecte de données sur les prix, dont 5 agents enquêteurs de l'INS et 18 agents hors d'INS, tous répartis en 2 binômes les 8 régions du pays, plus Bissau.

La collecte des données sur les prix a couvert une période de 11 mois de façon continue. Elle a débuté le 01 Janvier 2022 et s'est poursuivie jusqu'au 30 novembre 2022 sur un échantillon de 23 marchés traditionnels et points de vente. Le panier de biens suivi était composé de produits homogène et hétérogène hors marchés et produits suivis dans les marchés traditionnels. Les produits étaient issus du questionnaire ménage et étaient codifiées de sorte que le lien entre les deux bases de données puisse être établies.

La collecte a porté sur les produits de marché et les produits hors marchés.

Quant aux produits vendus sur les marchés, ils ont été collectés au moins deux fois par mois par strate. Les produits disponibles étaient systématiquement collectés selon l'approche méthodologique retenue. Les produits de marchés, vendus en général en unités non standards, étaient pesés en plus du suivi des prix.

L'enquête ne pas de couverture national en terme de service de santé (consultation, médicament, etc), de transport, loyers. Raison lequelle les données collecté ne sont pas utilisé da analyse de données du enquête principal ménage.

### Volet NSU

L'enquête sur les unités non conventionnelles consiste à collecter des données sur les marchés et autres points de vente au niveau d'un échantillon de 35 marchés représentatifs sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, la collecte des données sur les unités non standards a couvert l'ensemble des 08 régions administratives du pays et les Secteur Autonome de Bissau (SAB). La collecte de données des NSU a été assurée par agents enquêteurs. Les des enquêteurs sont travail en

binômes, répartis sur l'ensemble du territoire, soit 20 agents, et s'est déroulée entre Juliet et Août 2021.

#### 5.2. Méthode de collecte

La technique CAPI (*Computer-Assisted Personal Interview*) avec le logiciel « *Survey Solution* » (SuSo) est employée pour tous les volets de la collecte.

Pour les volets ménage, communautaire et NSU, trois niveaux de contrôle sont implémentés. D'abord les agents enquêteurs effectuent les contrôles directement intégrés dans l'application de collecte, ensuite les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en exécutant les mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège ; enfin l'équipe du siège exécute sur un ensemble des questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet.

#### Pour le volet prix

Le programme détecte tout le questionnaire ayant de potentielles erreurs graves, par exemple des sections entières non renseignées, des ménages sans chef unique, des ménages sans aucune source de revenu, des ménages ayant une consommation en calories trop élevée, etc. Deux options ont été appliquées au siège, le rejet automatique du questionnaire ou les échanges avec l'équipe de terrain avant de prendre une décision.

A part de ce programme, l'équipe technique du prix font la supervision au terrain, pendant presque toute le période du collecte de données dans les 8 régions du pays et à Bissau.

# 6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau 2 donne la répartition de l'échantillon définitif, les ménages (case de haut) et les individus (case de bas).

Tableau 2: Effectif des ménages et des individus dans la base de données finale 2021/2022.

Région	Catégories	Vague 1						
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Total général
Tambali	Ménages	35	216	251	12	240	252	503
Tombali	Individus	254	1529	1783	69	1779	1848	3631
0	Ménages	36	215	251	59	191	250	501
Quinara	Individus	315	1710	2025	463	1530	1993	4018
0.	Ménages	71	215	286	47	240	287	573
Oio	Individus	596	2053	2649	459	2166	2625	5274
D: 1	Ménages	35	213	248	24	226	250	498
Biombo	Individus	218	1675	1893	174	1490	1664	3557
Bolama/	Ménages	84	167	251	60	192	252	503
Bijagós	Individus	479	898	1377	330	1027	1357	2734
5.6.7	Ménages	72	227	299	72	228	300	599
Bafatá	Individus	536	1954	2490	542	2505	3047	5537
	Ménages	83	204	287	95	192	287	574
Gabú	Individus	620	1846	2466	752	1712	2464	4930
	Ménages	69	190	259	60	203	263	522
Cacheu	Individus	532	1358	1890	375	1547	1922	3812
SAB	Ménages	529	0	529	549	0	549	1078
	Individus	3673	0	3673	3994	0	3994	7667
Total général	Ménages	1 014	1 647	2 661	978	1 712	2 690	5 351
	Individus	7 223	13 023	20 246	7 158	13 756	20 914	41 160

	les unités non standards ont permis de quantifier la consommation et ménages. Celle sur les relevés de prix, ont contribué à calculer les
déflateurs temporels et spa	

## 7. Bases de données

## 7.1. Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata:

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).
- La deuxième partie est «me» qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple ben2021 fait référence aux données du Bénin, l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier **s00\_me\_gnb2021.dta** renferme les données de la section 0 de la Guinée-Bissau pour l'édition 2021/22 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

#### Utilisation and fusion des données

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « menage » (numéro du ménage) servent à identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

De manière similaire, les variables s00q07f1 et s00q07f2, respectivement grappe et ménage pour l'enquête EHCVM1, permettent à l'utilisateur de fusionner les données de cette vague avec la vague précédente. Cependant, les utilisateurs doivent garder à l'esprit que, pour la composante panel, seuls les ménages du panel EHCMV2 auront une valeur valide et peuvent être fusionnés avec la vague précédente.

De même que pour l'identifiant unique du ménage, chaque membre des ménages inclus dans l'enquête s'est vu attribuer un numéro d'identification unique qui peut être utilisé pour fusionner les informations concernant un membre donné du ménage à travers les différents jeux de données. Il s'agit de la variable « s01q00a » incluse dans le module des caractéristiques sociodémographiques du ménage (base de données s01\_me\_GNB2021). Les autres bases des données ont été harmonisés

afin d'avoir une variable nommée « sXXq00a » (en dépendant de la base des données utilisée) qui se réfère au répondant de la section, afin de permettre la fusion pour importer les caractéristiques personnelles du répondant entre différents bases de données.

#### 7.2. Bases de données communautaires

Les bases de données communautaires correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule «**co**» est utilisée en lieu et place de la particule «**me**». La variable d'identification est la grappe.

#### 7.3. Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires: Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous:

- **Prix.** Le fichier prix est dénommé **ehcvm prix gnb2021**. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes:
  - o Région: région du pays faisant l'objet de la collecte;
  - o Milieu: milieu de résidence;
  - Année: année de collecte:
  - o Mois: mois de collecte;
  - o Semaine: numéro de la semaine dans le mois;
  - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte;
  - Variété: variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés);
  - Unité: unité de mesure:
  - o Poids: poids du produit;
  - Prix: prix du produit, selon le poids et l'unité concernés...
- **NSU.** Le fichier NSU consommation est intitulé ehcvm\_NSU\_gnb2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018 et complétées en 2021. Les principales variables sont:
  - Région: région du pays faisant l'objet de la collecte;
  - o Milieu: milieu de résidence;

o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte;

Unité: unité de mesure;

o Taille : taille pour l'unité considérée;

o Poids : facteur de conversion en unité standard.

- **Pondérations.** Le fichier des pondérations a pour nom ehcvm\_ponderations\_gnb\_2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes:
  - Grappe: unité primaire de sondage;
  - o Ménage: numéro du ménage dans la grappe;
  - o hhweight : poids du ménage.
- Calories. Le fichier est intitulée calorie\_conversion\_WA\_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'ouest (WA). Les variables sont les suivantes:
  - Codpr: code du produit concerné;
  - Refuse: pourcentage de déchet dans le produit;
  - o Cal: valeur en calories de 100 grammes de produit.

Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple «datain») avec des sous-répertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui sont décrites ci-dessous sont dans un autres répertoire (par exemple «dataout»).

#### 7.4. Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux: une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces bases de données sont archivées et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

- Individu. Le fichier individu est intitulé ehcvm\_individu\_gnb2021. Ce fichier contient des variable créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ.
- Ménage. Le fichier ménage est intitulé ehcvm\_menage\_gnb2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent.

- **Consommation.** Le fichier consommation est intitulé **ehcvm\_NSU\_gnb**2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
  - o grappe: unité primaire de sondage;
  - o ménage: numéro du ménage dans la grappe;
  - o codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte;
  - o modep: mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables);
  - o depan: Dépense annuelle;
- Pauvreté. Le fichier consommation est intitulé ehcvm\_welfare\_2b\_gnb\_2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
  - o grappe: unité primaire de sondage;
  - o ménage: numéro du ménage dans la grappe;
  - o région: région du pays faisant l'objet de la collecte;
  - o milieu: milieu de résidence;
  - o hhweight: Poids du ménage;
  - o hhsize: taille du ménage;
  - o pcexp: Indicateur de mesure du bien-être;
  - o zref: seuil national de pauvreté;
  - o zae: zone agro écologie.

## **ANNEXES**

## Liste des bases de données

Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 0	s00_me_gnb_2021	Identification du ménage
Section 1	s01_me_gnb_2021	Caractéristiques socio démographiques des membres
Section 2	s02_me_gnb_2021	Education des membres du ménage
Section 3	s03_me_gnb_2021	Santé des membres du ménage
	s04a_me_gnb_2021	Situation des membres de ménage dans l'emploi
Section 4	s04b_me_gnb_2021	Emploi principal des membres de ménage
	s04c_me_gnb_2021	Emploi secondaire des membres de ménage
Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 5	s05_me_gnb_2021	Revenu des membres de ménage hors emploi
Section 6	s06_me_gnb_2021	Epargne et crédit des membres de ménage
	s07a_1_me_gnb_2021	Repas pris hors ménage de chaque membre du ménage
Section 7	s07a_2_me_gnb_2021	Repas pris hors ménage de plusieurs membres ou tous les membres du ménage
	s07b_me_gnb_2021	Consommation alimentaire 7 derniers jours et achat de produit 30 derniers jours
Section 8	s08a_me_gnb_2021	Sécurité alimentaire FIES
	s09a_me_gnb_2021	Dépense des cérémonies et fêtes
	s09b_me_gnb_2021	Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours
	s09c_me_gnb_2021	Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours
Section 9	s09d_me_gnb_2021	Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois
	s09e_me_gnb_2021	Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois
	s09f_me_gnb_2021	Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois
	s10a_me_gnb_2021	Existence d'une entreprise non agricole
Section 10	s10b_me_gnb_2021	Caractéristiques des entreprises non agricoles
Section 11	s11_me_gnb_2021	Caractéristiques du logement
Section 12	s12_me_gnb_2021	Actif du ménage
Section 13	s13_1_me_gnb_2021	Identification des ménages ayant reçu au moins un transfert

	s13_2_me_gnb_2021	Transferts reçus par le ménage				
C 1: 14	s14a_me_gnb_2021	Covid-19 et impact sur les ménages				
Section 14	s14b_me_gnb_2021	Autres chocs et stratégies de survie				
Section 15	s15_me_gnb_2021	Filets de sécurité				
	s16a_me_gnb_2021	Champs et parcelles				
	s16b_me_gnb_2021	Coût des intrants				
Section 16	s16c_me_gnb_2021	Cultures				
	s16d_me_gnb_2021	Utilisation de la production				
Section 17	s17_me_gnb_2021	Elevage				
	s18_me_gnb_2021	Pêche				
	s18_1_me_gnb_2021	Identification des ménages pratiquant la pêche				
Section 18	s18_2_me_gnb_2021	Caractéristiques de ménages pratiquant la pêche				
	s18_3_me_gnb_2021	Caractéristiques de localité que les membres de ménages pratiquant la pêche				
Section 19	s19_me_gnb_2021	Equipements agricoles				
	s20A_me_gnb_2021	Pauvreté subjective				
Section 20	s20B_1_me_gnb_2021	Gouvernance				
	s20C_me_gnb_2021	Paix et sécurité				